ART. PREMIER N° 5

# ASSEMBLÉE NATIONALE

28 novembre 2019

# CRÉATION D'UNE PRIME POUR LE CLIMAT ET DE LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE - (N° 2352)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

## **AMENDEMENT**

 $N^{o}5$ 

présenté par M. Vallaud et les membres du groupe Socialistes et apparentés

-----

#### **ARTICLE PREMIER**

À l'alinéa 14, substituer aux mots :

« de rénovation énergétique »

les mots:

« et équipements, ».

### **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de précision.